



## Extrait du registre des décisions

Bureau du 03 décembre 2020

n° 090-20

**Objet :** *RS Attribution d'un accord-cadre à bons de commande pour la réalisation des travaux de signalisation horizontale et verticale et mobilier urbain sécuritaire sur les voiries d'intérêt communautaire*

- date de convocation le 27 novembre 2020
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt, le jeudi trois décembre dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis en visioconférence, via Zoom, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 33

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| <b>Aillon-le-Jeune</b>         | Serge Tichkiewitch   |
| <b>Aillon-le-Vieux</b>         |  |
| <b>Arith</b>                   | Cécile Trahand   |
| <b>Barberaz</b>                | Arthur Boix-Neveu  |
| <b>Barby</b>                   |  |
| <b>Bassens</b>                 |  |
| <b>Bellecombe-en-Bauges</b>    | Eric Delhommeau  |
| <b>Challes-les-Eaux</b>        |  |
| <b>Chambéry</b>                | Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Thierry Repentin - Corinne Charles - Franck Morat |
| <b>Cognin</b>                  |  |
| <b>Curienne</b>                |  |
| <b>Doucy-en-Bauges</b>         |  |
| <b>Ecole</b>                   | Hervé Ferroud-Plattet  |
| <b>Jacob-Bellecombette</b>     | Brigitte Bochaton  |
| <b>Jarsy</b>                   |  |
| <b>La Compôte</b>              | Jean-Pierre Fressoiz   |
| <b>La Motte-en-Bauges</b>      |  |
| <b>La Motte-Servolex</b>       | Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux   |
| <b>La Ravoire</b>              | Grégory Basin - Alexandre Gennaro  |
| <b>La Thuile</b>               |  |
| <b>Le Châtelard</b>            |  |
| <b>Le Noyer</b>                | Philippe Gamen   |
| <b>Les Déserts</b>             |  |
| <b>Lescheraines</b>            |  |
| <b>Montagnole</b>              |  |
| <b>Puygros</b>                 |  |
| <b>Saint-Alban-Laysse</b>      | Michel Dyen  |
| <b>Saint-Baldoph</b>           | Christophe Richel  |
| <b>Saint-Cassin</b>            | Jocelyne Gougou  |
| <b>Sainte-Reine</b>            | Philippe Ferrari   |
| <b>Saint-François de Sales</b> |  |
| <b>Saint-Jean-d'Arvey</b>      | Christian Berthomier   |
| <b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>    | Jean-Marc Léoutre  |
| <b>Saint-Sulpice</b>           | Marcel Ferrari   |
| <b>Sonnaz</b>                  | Daniel Rochaix   |
| <b>Thoiry</b>                  |  |
| <b>Vérel-Pragondran</b>        |  |
| <b>Vimines</b>                 | Corine Wolff   |

- conseillers excusés : 19

Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Jean-Pierre Coendoz - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Sandra Ferrari - Christian Gogny - Max Joly - Luc Meunier - Martin Noblecourt - Marie Perrier - Christophe Pierretton - Dominique Pommat - Damien Regairaz - Josette Rémy - Alain Thieffenat - Thierry Tournier - Jean-Maurice Venturini

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## **Bureau du 03 décembre 2020**

délibération n° 090-20

objet **RS Attribution d'un accord-cadre à bons de commande pour la réalisation des travaux de signalisation horizontale et verticale et mobilier urbain sécuritaire sur les voiries d'intérêt communautaire**

---

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle que la délibération n° 128-18 C du 12 juillet 2018 définit l'intérêt communautaire en matière de voirie. Grand Chambéry est ainsi chargé de l'entretien et des travaux neufs sur environ 150 km (et compétence partielle sur 72 km de routes départementales).

Ces missions intègrent en particulier les travaux de signalisation horizontale, de signalisation verticale, et de mobilier urbain sécuritaire (potelets, barrières, glissières de sécurité).

Afin de mener à bien ces travaux, la direction des infrastructures et voiries pilote un accord-cadre à bons de commande dédié, sur les voiries et infrastructures d'intérêt communautaire.

Il convient de renouveler cet accord-cadre à bons de commande qui pourra être utilisé par les différentes directions de Grand Chambéry, en particulier la direction de la mobilité pour les aménagements cyclables et bus.

Ce nouvel accord-cadre à bons de commande a été lancé sous la forme d'un marché à procédure adaptée, d'un montant maximal de 2 000 000 € HT sur une durée prévisionnelle d'un an renouvelable trois fois un an, soit une durée maximale de quatre ans.

Il comprend un lot unique pour l'ensemble des prestations.

Le périmètre sur lequel les prestations sont à conduire s'étend principalement sur les 14 communes de l'agglomération sur lesquelles des voiries sont classées d'intérêt communautaire, et plus ponctuellement sur les autres communes de l'agglomération.

La gestion de cet accord-cadre à bons de commande est confiée à la direction des infrastructures et voiries qui établira un bilan annuel des montants engagés, au titre des travaux de cette direction et des autres directions utilisatrices.

Les offres remises à l'issue de la consultation ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de consultation :

- valeur technique : 50 %,
- prix : 40 %,
- performance environnementale : 10 %.

La commission d'appel d'offres, qui s'est réunie le 19 novembre 2020, propose de retenir le groupement d'entreprises Delta TP / Axialis pour un montant indicatif annuel de 388 821,50 € HT.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voirie,

**Vu** l'avis n° 008- 20 NI du Bureau du 27 février 2020,

**Vu** l'avis de la commission d'appels d'offres du 19 novembre 2020

**Vu** la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 214 000 € HT et de leurs avenants,

***Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :***

**Article 1 :** attribue l'accord-cadre à bons de commande pour les travaux de signalisation horizontale, verticale, et mobilier urbain sécuritaire sur les voiries et infrastructures d'intérêt communautaire au groupement d'entreprise Delta TP / Axialis,

**Article 2 :** autorise le président ou son représentant à signer le marché et tous documents nécessaires à sa passation,

**Article 3 :** dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Philippe Gamen

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 090-20

Objet de l'acte : RS Attribution d'un accord-cadre à bons de commande pour la réalisation des travaux de signalisation horizontale et verticale et mobilier urbain sécuritaire sur les voiries d'intérêt communautaire

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte : 03 décembre 2020

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20201203-lmc1H24452H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H24452H1

Date de transmission en Préfecture : 09 décembre 2020

Date de réception en Préfecture : 09 décembre 2020

Période d'affichage : du au